

Docteur Jonathan OUAHBA
N° 75.1.93608.9

Chirurgien Gynécologue

*Praticien Attaché, Hôpital Robert Debré.
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de Paris*

Clinique Jeanne d'Arc
11 rue Ponscarne 75013 Paris
RDV : 01 40 77 02 22, 01 69 72 84 08
Fax : 01 40 77 02 89
Mail : contact@lagynecologie.fr
Site : www.lagynecologie.fr

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ECLAIRE

Madame,

Vous avez le droit, en tant que patiente d'être informée sur votre état de santé et sur les modalités chirurgicales recommandées dans votre cas. Cette information n'est pas destinée à vous inquiéter, mais il s'agit simplement de renforcer les informations qui vous sont nécessaires pour donner votre accord sur les gestes et traitements qui vous concernent après avoir pris connaissance des risques encourus.

Je choisis le Docteur Jonathan OUAHBA en tant que chirurgien et l'équipe médical dont il s'est entouré à toutes fins utiles pour me traiter selon mon état qui m'a été décrit comme suit :

Je comprends que les modalités chirurgicales suivantes sont prévues dans mon cas. Je donne volontairement mon accord et les autorise :

Je comprends que le Docteur Jonathan OUAHBA peut découvrir des éléments imprévus qui nécessiteraient des gestes supplémentaires ou différents de ceux planifiés. J'autorise le Docteur Jonathan OUAHBA et l'équipe médicale à effectuer ces gestes qui s'avèreraient médicalement nécessaires.

Je donne mon accord à l'utilisation de sang et dérivés sanguins s'ils sont nécessaires au cours de cette hospitalisation. Je réalise aussi que les complications suivantes peuvent survenir à la suite de leur utilisation : fièvre, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, hépatite, infections virales et autres réactions transfusionnelles.

J'ai compris qu'aucune garantie de résultat ne peut m'être assurée. Je sais qu'il existe des risques liés à mon état actuel sans traitement et qu'il existe aussi des risques liés au traitement chirurgical prévu pour moi. Je sais que les traitements chirurgicaux exposent à certaines complications comme : L'infection, les phlébites et embolies pulmonaires, les hémorragies, les réactions allergiques et même le décès. Les complications suivantes sont plus particulières à mon cas :

Je sais que l'anesthésie comporte ses risques propres et je demande l'utilisation de médicaments anesthésiques contre la douleur au cours des différents gestes prévus ou nécessaires. Je sais que l'anesthésie peut éventuellement être modifiée sans que l'on ait à m'en informer. Je comprends que certaines complications peuvent résulter de l'utilisation de médicaments anesthésiques. Une consultation avec l'anesthésiste a été réalisée avant l'intervention afin de répondre à toutes ces questions.

Le Docteur Jonathan OUAHBA m'a donné la possibilité de poser des questions sur mon état médical, sur les différents traitements et anesthésies possibles, sur les risques auxquels je m'expose en l'absence de traitement chirurgical, sur les modalités de traitement prévues et sur les risques qu'elles comportaient. J'ai suffisamment d'informations pour donner mon consentement éclairé.

Je certifie, Mme. que ce document m'a été expliqué en totalité et que je l'ai lu, que les espaces vides ont été remplis et que je comprends leur contenu.

A paris, le

Signature de la patiente, Mme

Docteur Jonathan OUAHBA
N° 75.1.93608.9

Chirurgien Gynécologue

*Praticien Attaché, Hôpital Robert Debré.
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de Paris*

Clinique Jeanne d'Arc
11 rue Ponscarne 75013 Paris
RDV : 01 40 77 02 22, 01 69 72 84 08
Fax : 01 40 77 02 89
Mail : contact@lagynecologie.fr
Site : www.lagynecologie.fr

INFORMATION COMPLEMENT D'HONORAIRE

Le docteur Jonathan OUAHBA est conventionné avec les organismes d'assurance maladie en Honoraires secteur 2.

C'est à dire qu'il demande avec tact et mesure un complément d'honoraire que ne prend pas en charge la sécurité sociale.

Ce complément est à votre charge si vous n'avez pas de mutuelle complémentaire.
Si vous avez une mutuelle, demandez-leur le taux de remboursement en leur donnant le code CCAM suivant :

A la sortie, la clinique vous enverra une facture que vous pourrez adresser à votre Mutuelle pour être remboursée.

Le complément d'honoraire est de : €

Le complément d'honoraires perçu par les praticiens doit « compenser l'insuffisance des tarifs opposables » qui « ont perdu plus de la moitié de leurs valeurs originelles pour se retrouver à la moitié des références européennes et contribuer à payer nos assurances professionnelles dont le cout a été multiplié par 10 en 5 ans.

A paris, le

Signature de la patiente, Mme